

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°41/2020

L'an **deux mil vingt**, le 09 juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Isabelle **ROUSSET**, M. Steve **BIANCHI**, Mmes Fadoi **AQADDOURI**, Caroline **FERRAND**, M. Florian **D'ANGELO**, Mme Catherine **LEPETIT**, MM. Lébicha **MANOUKIAN**, Axel **SIMIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

Procurations : Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Franck **LAURENT** (pouvoir à Mme Pauline **BON**), Mme Christine **TROUBA** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), M. Anthony **NIAVET** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : ASSOCIATION "LA CABANE AUX LOUSTICS" – SUBVENTION 2020

Exposé du Maire

Je vous rappelle que l'association "La Cabane aux Loustics" est un lieu d'accueil et de parentalité installé dans les locaux municipaux du Centre de Loisirs de la Structure multi-accueil de Pont de Chéruy.

Les missions de cette association s'inscrivent dans le Contrat Enfance Jeunesse signée entre la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et la Commune.

De ce fait, la prestation de service versée à la Commune par la CAF de l'Isère est à reverser à "La Cabane aux Loustics". Etablie sur la base des activités 2019, elle représente une somme de 7 511,86 €.

Le Conseil est appelé à statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Décide de reverser à l'association "La Cabane aux Loustics", la prestation de service versée par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère à la Commune et ce, pour un montant de **7 511,86 €**.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 13 juillet 2020
Le Maire,

